

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefèvre, 16 février 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lefèvre \[Chigny\]](#) est destinataire de cette lettre
[Moricourt-Viéville](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (61r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefèvre, 16 février 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27591>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 février 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Lefèvre \[Chigny\]](#)

Lieu de destination Chigny (Aisne)

Description

Résumé Recouvrement d'une créance : Moricourt-Viéville avait refusé de payer le bon de 150 F remis par Lefevre, qui avait promis de régler son compte en janvier 1846 ; Godin l'invite à lui régler rapidement la somme de 782 F.

Notes Le brouillon occupe la partie supérieure du folio 61r.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)
["Godin"](#)

Personnes citées [Moricourt-Viéville \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lefèvre [Chigny]

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Chigny (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la [manufacture Godin-Lemaire](#).

Nom Moricourt-Viéville

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Banque

Biographie Banquier au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

16 fevrier 1446 Monsieur le sieur a Chigny

quand vous etes venu attendre le bon de 150 francs
que je maray fait remettre pour suite de ma letter du
22 & le denier bon que je offrois etant refuse
a payez vous aray promis de me regler votre
compte dans le courant de partie au plus tard
Nouilliez comprendre Mr Bayard qui fait son honneur
pour le payement des billets et me autorise a faire
faire par vous d. la somme de 462. francs ou entiers
pour salve ou rimez si vous le preferez me regler sans
peur de peurs
J'attends votre reponse dans le courant de cette semaine
et ftez v. I

20 fevrier

Monsieur le sieur a Paris

je bin venu voter honoreable date du 11 courant
le billet quelle contenait ne formant pas le solde de notre compte
comme il y est dit apres decrire tout ce que je vous ai
a enclue sous pouroy au dos ~~de l'ordre~~ de notre compte que je vous
peux de nifier

je veux remarquer que nous avions omis de porter en
ligne le montant le montant d'une aiseurie que j'avais
adressée à S. et qui vous est parvenue ~~à mes papes~~
il était à 2 francs et a table entière malgrā cela je vous
ai débité quidansma facture du 20 & un franc que de fets le
~~vous~~ augmentation de transport que nous avions payé.

vous me comptez aussi pour les 2 francs que vous marquez sur nos
3 francs de transport quidansma facture vous rappelle que ces francs étaient
à portes quand je vous les ai vus en dépôt et que vous n'avez pas
payé de transport vous pourrez pour cela consulter mes factures du 9 juillet 1446
1666 vous vous des monsieur reposer au payement du transport des
marchandises que voter letter du 20 juillet 1446

quand à voter sur les polets M. Bayard ~~et il devrait être payé au moins~~
est écrit que vos emmagasinez que nos anticipations de payement ne devront pas
lire que une remise de 53 francs vous restez donc de voter ~~au moins~~
~~et évidemment à mon expéditeur~~ de 1666 et la somme de
mille six cent cinquante francs continus dont je dépense
sur vous comme suit

Mon mandat aux vendeurs	33
au 5 ^e mars	<u>1622.60</u>
ensemble	<u>1655.60</u>

pour sold de compte échellement à mon expéditeur
du 1666 et dont je vous joins que d'autre part seulement à fu 1666
dont quidansma auctorité

agence Mr le 1^{er} de